



**Politique Culturelle  
Intercommunale  
2021 - 2024  
de la Communauté de Communes  
du Val d'Argent**

**Dossier de Présentation**

---

**Annexe à la délibération soumise au  
Conseil Communautaire du 14 septembre 2021**

## **Edito de Jean-Marc Burrus**

*Président de la Commission Culture et Président de la Communauté de Communes du Val d'Argent*

Chers habitants, chers partenaires, chers collègues,

Malgré la crise sanitaire et politique à Sainte Marie-aux-Mines en 2020, les membres de la commission culturelle se sont réunis régulièrement afin de vous présenter le nouveau plan de notre politique culturelle intercommunale (2021-2024).

Il s'agit avant tout d'un travail d'équipe orchestré par notre directeur Mathias Kelche et les différents agents référents à la vie culturelle. Nous avons profité de l'expérience acquise lors de l'élaboration du premier plan, commencé en 2016 et qui s'est terminé en 2020, pour construire notre nouveau projet culturel de territoire. Le bilan de notre première politique culturelle et son analyse ont en effet été déterminant dans l'écriture de notre stratégie intercommunale.

Nous avons également mené une démarche de réactualisation du diagnostic culturelle territorial à travers notamment la consultation des acteurs culturels, éducatifs et sociaux de la vallée tout en favorisant l'expression de la population à l'occasion de rencontres publiques ouvertes à tous et dans chaque commune.

Ces rencontres et ces échanges, ainsi que le bilan de la première politique culturelle, nous ont permis d'améliorer le nouveau plan de la politique culturelle intercommunale (2021-2024) et de définir une véritable feuille de route, un programme concret pour son application.

L'action culturelle en Val d'Argent s'inscrit donc dans la continuité et dans la pérennité.

Cette continuité est également budgétaire puisque nous restons dans l'enveloppe du premier plan, soit environ 475 000 € par an, à l'exception des investissements structurants qui seront exposés et validés en Conseil Communautaire, au fur et à mesure de l'avancée des projets comme la « Maison des Arts » par exemple.

Avant de vous exposer les grandes lignes de notre Politique Culturelle Intercommunal 2021-2024, permettez-moi de remercier l'ensemble des membres de la commission culturelle ci-dessous pour leur implication et engagement : Régine ORSATI, Thomas RUSTENHOLZ, Gérard FREITAG, Gaëlle SKOCIBUSIC, Marie Christine SALBER, Nathalie FOUQUET, Nadège FLORENTZ, Louis BERGER, Séverine LOWYCK, Christine BATLOT, Christian PION, Jean-Marc GRASSLER, Eric FREYBURGER et Jean-Pierre HESTIN.

Bonne lecture à tous.

# **Enjeux et méthode de la formalisation d'une politique culturelle pour le Val d'Argent**

## **Une action culturelle intercommunale dans la durée**

Fort de sa première politique culturelle intercommunale couvrant la période 2017-2020, l'action culturelle en Val d'Argent s'inscrit dans la continuité d'un passé fertile symbolisé par la labellisation Pays d'Art et d'Histoire, la mise en place de la médiathèque intercommunale et des Labs et plus récemment, la création d'un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine « Les Clés du Val d'Argent ». En 2020, nous avons finalisé la création d'un local d'Archives dédié à nos collections patrimoniales et en particulier textiles, posant ainsi la première pierre d'un travail de valorisation de notre fonds.

## **Une première expérience positive**

La démarche de définition et de mise en œuvre d'une politique culturelle intercommunale nous a amené à penser notre action culturelle d'une manière plus complète en lui donnant un cadre à travers des objectifs précis. Cette approche nous a permis de progresser significativement dans plusieurs domaines comme l'inclusion des publics éloignés des pratiques culturelles, la structuration des liens avec les établissements scolaires, la présence artistique sur le territoire, l'accompagnement des acteurs culturels du Val d'Argent ou encore la mise en place d'une gouvernance plus représentative et transparente.

## **Une action culturelle structurée et inclusive**

En se fixant des orientations et des objectifs, la politique culturelle se veut volontaire et pragmatique à la fois. S'inscrivant tantôt dans le prolongement de notre action passée, tantôt dans le développement ou l'innovation, les actions qui constituent notre projet ont été définies dans une logique de concertation avec les forces vives de notre territoire. Le but étant de prioriser notre action, d'anticiper leurs effets, de responsabiliser les parties prenantes et de rendre lisible ainsi que visible notre politique culturelle. Par le passé, cela nous a amené à nous emparer de la compétence culture sous l'angle optionnelle et à s'engager à travers une convention de développement culturel et artistique avec nos partenaires institutionnels que sont l'Etat, la Région et la Collectivité Européenne d'Alsace.

Aujourd'hui, dans le cadre du renouvellement de la politique culturelle et de ses actions, il nous est apparu primordial d'adopter une posture inclusive et participative favorisant le dialogue et la co-construction. En effet, que cela soit à destination des habitants, des acteurs du territoire, des partenaires ou des élus locaux, nous avons toujours cherché à impliquer et à associer les parties prenantes. Nous demeurons convaincus que culture et pratiques artistiques, si elles sont rendues accessibles, constituent des leviers pour le lien social, permettent de rassembler les publics tout en favorisant l'épanouissement des êtres humains.

## **Les enjeux de la nouvelle Politique Culturelle Intercommunale**

Dans une logique de continuité mais avec une volonté de s'adapter à un projet politique de l'intercommunalité et de répondre à des besoins exprimés, notre nouvelle politique culturelle répond à divers enjeux :

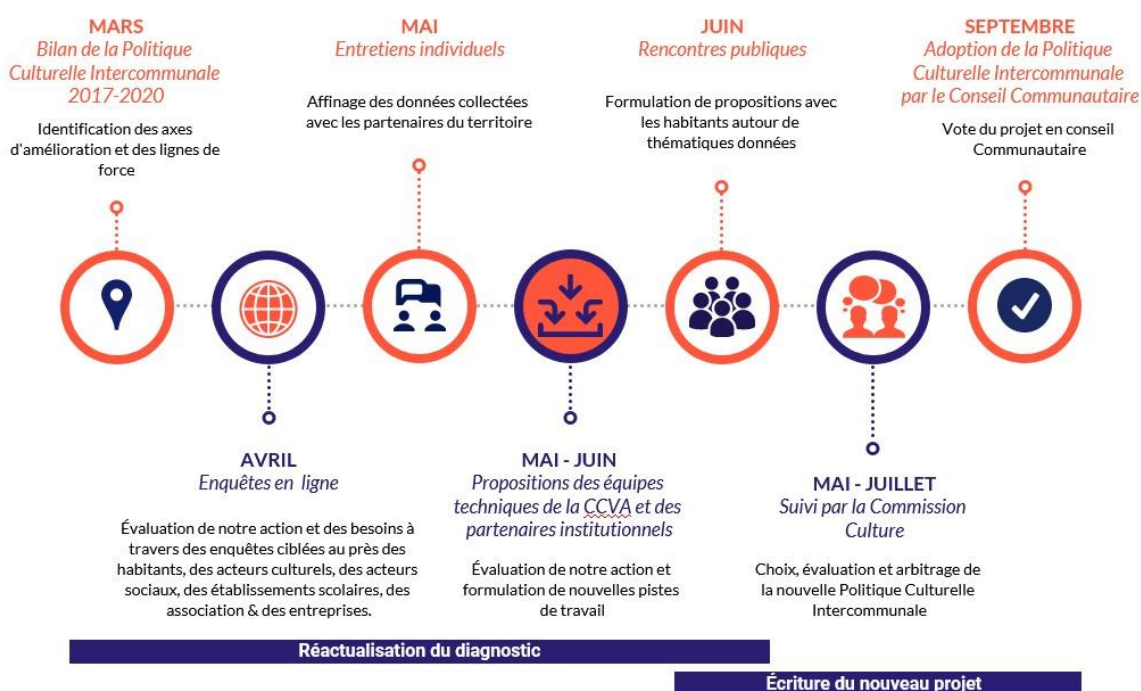
- Re-dynamiser les pratiques culturelles durement touchées par la crise sanitaire.

- Affirmer le rôle prépondérant de la communauté de communes dans la vie culturelle du territoire (offre culturelle des services, publics spécifiques, structuration du secteur, etc.).
- Cibler de nouvelles opportunités de développement culturel (enseignement artistique, résidences, archives patrimoniales, aménagement de sites, etc.).
- Créer des synergies entre les acteurs de la culture.
- Favoriser et accompagner les initiatives locales à teneur culturelle.
- Faire rayonner le territoire auprès des publics locaux, régionaux et touristiques.
- Investir culturellement l'espace public ou privé pour aller au-devant de chacun.

## Observations, concertations, dialogues et choix politiques

Si le bilan de notre première politique culturelle a permis d'identifier des axes d'amélioration pour poursuivre notre action, la réactualisation de notre diagnostic initial, réalisé en 2016, apparaissait nécessaire.

Ainsi dès le mois de mars 2021, nous avons diffusé largement des enquêtes ciblées auprès des habitants, des acteurs culturels, des acteurs sociaux, des établissements scolaires, des associations ou encore des entreprises du Val d'Argent. Celles-ci ont ensuite laissé place à des entretiens individuels afin d'approfondir les données collectées et permettre des échanges plus qualitatifs. Au mois de mai, nous nous sommes attachés à recueillir l'avis des équipes techniques du Pôle Culturel de la Communauté de Communes ainsi que de nos partenaires institutionnels. Enfin au mois de juin 2021, une série de rencontres publiques, dans chaque communes de l'intercommunalité, nous a permis d'être à l'écoute des habitants. Tout au long de ces étapes, nous avons cherché à mesurer l'impact de notre première politique culturelle et à définir les orientations de notre nouvelle politique. Les élus de la Commission Culture ont assuré le pilotage de cette démarche en procédant régulièrement à des évaluations et des arbitrages des données recueillies. Les mois de juillet et d'août ont permis d'affiner le projet et de resserrer les priorités politiques tout en définissant un calendrier et un cadre financier.



## **Objectifs de la Politique Culturelle Intercommunale II (2021 – 2024)**

- Lever les freins de l'accès à la culture et du dialogue des cultures
- Valoriser et promouvoir la richesse culturelle du territoire
- Renforcer la coopération culturelle

### **1. Lever les freins de l'accès à la culture et du dialogue des cultures**

#### **Les constats** (D'où venons-nous ?)

- Un désintérêt de la part de certains habitants vis-à-vis de l'offre culturelle.
- Des inégalités d'accès à la culture sur le territoire.
- Une insuffisance de l'offre en matière d'enseignement artistique.
- Un manque de possibilité pour l'expression artistique et culturelle de la jeunesse.
- Une communication non visible par tous.

#### **Lever les freins de l'accès à la culture et du dialogue des cultures** (Où veut-on aller ?)

Rendre accessible la culture, c'est agir sur les éléments qui empêchent ou freinent les habitants d'y prendre part. C'est sortir de ses lieux d'expressions habituels pour aller à la rencontre de tous les publics. C'est favoriser les temps de médiation qui permettent d'appréhender l'univers culturel dans sa diversité. C'est permettre la rencontre sur des temps longs à travers des projets ou des résidences artistiques. Dans cette approche, le développement des pratiques artistiques et la structuration de l'enseignement, permettant des liens forts et durables entre amateurs et professionnels, sont des éléments déterminants. La jeunesse doit ici faire l'objet d'une attention particulière dans le cadre scolaire comme en-dehors.

#### **Mettre en œuvre des dispositifs adaptés** (Comment ?)

- En travaillant autour des freins matériels et psycho-sociologiques et en s'appuyant sur nos partenaires.
- En développant et structurant l'enseignement artistique.
- En prenant en compte la jeunesse et en l'associant aux projets.
- En tenant compte de la diversité des publics.

### **2. Valoriser et promouvoir la richesse culturelle du territoire**

#### **Les constats** (D'où venons-nous ?)

- Un besoin de changer l'image du territoire à l'intérieur et à l'extérieur de celui-ci.
- Une envie de valoriser le patrimoine dans sa globalité (textile notamment).
- Une volonté de redynamiser l'offre culturelle via les services et les acteurs du territoire.
- Un besoin de mieux communiquer et de rendre visible l'offre culturelle.
- Un besoin d'attractivité vis-à-vis des publics régionaux et touristiques.

### **Valoriser et promouvoir la richesse culturelle du territoire** (Où veut-on aller ?)

Nous souhaitons que la culture soit un facteur de rayonnement de notre territoire. Les services culturels de la communauté de communes apparaissent ainsi comme un vecteur naturel de valorisation de la richesse exceptionnelle de notre patrimoine naturel, industriel, architectural et culturel. Pour se faire, un plan de communication dédié sera notamment mis en œuvre, appuyé par le développement des outils numériques qui seront à la fois vecteur d'intégration et de transversalité en lien avec les partenaires. Evidemment, nous ne manquerons pas d'être aux côtés des porteurs de manifestations ou de projets culturels pour accompagner toutes les initiatives intéressantes qui émergent sur notre territoire.

### **Mettre en œuvre des dispositifs adaptés** (Comment ?)

- En pérennisant les équipements et l'action culturelle de la CCVA
- En accompagnant les initiatives culturels du territoire.
- En valorisant les archives patrimoniales et textiles.
- En renforçant les outils numériques et en développant la culture numérique.
- En mettant en place un plan et des outils de communication pour le Pôle Culturel.

## **3. Renforcer la coopération culturelle**

### **Les constats** (D'où venons-nous ?)

- Un besoin de rapprocher les acteurs culturels entre eux.
- Une nécessité de créer des ponts et des synergies au sein du territoire du Val d'Argent.
- Une volonté d'approfondir les relations avec les partenaires stratégiques de la Communauté de Communes du Val d'Argent (Centre Socio-Culturel, SPL EVA, Tellure et Office de Tourisme).
- Un besoin de coopération pour renforcer le rayonnement de la culture dans et en dehors du territoire.
- Un besoin de structurer l'action publique à travers une collaboration étroite avec nos partenaires institutionnels.

### **Renforcer la coopération culturelle** (Où veut-on aller ?)

Coopérer, c'est d'abord tisser des liens. Des liens durables développant des cadres d'actions et des perspectives nouvelles et permettant de mettre en mouvement un territoire. Le secteur culturel a toujours tissé des liens avec le public mais aussi avec les nombreux partenaires qui font vivre la culture. A l'intérieur des frontières intercommunales, nous souhaitons renforcer notre coopération avec plusieurs de nos partenaires stratégiques tels que le Centre Socio-Culturel, la SPL EVA et l'Office de Tourisme afin de trouver les synergies nous permettant de faire émerger des projets nouveaux, de favoriser le croisement des publics et de renforcer l'image de notre territoire tout en gagnant en efficacité. Si la connaissance mutuelle entre les acteurs culturels s'est développée ces dernières années, il apparaît, à l'aune de la crise sanitaire, plus que jamais indispensable de poursuivre cet accompagnement et de nous inscrire à leurs côtés. Cette volonté se ressent également chez nos partenaires institutionnels qui déploient de nombreux efforts pour soutenir le secteur culturel et faire en sorte qu'il reste un pilier fondamental de notre société. C'est dans cette optique que nous souhaitons renforcer et optimiser notre coopération.

**Mettre en œuvre des dispositifs adaptés** (Comment ?)

- En étant au plus près des besoins et préoccupations des acteurs culturels.
- En développant les liens entre les acteurs du Val d'Argent.
- En élargissant la coopération aux partenaires stratégiques du territoire.
- En développant les liens avec les territoires voisins et les partenaires institutionnels.

# Plan de la Politique Culturelle Intercommunale

## ORIENTATION 1 : Lever les freins de l'accès à la culture et du dialogue des cultures

### Objectif 1 : Réduction des freins matériels et psycho-sociologiques

**Action 1 :** Maintenir la gratuité des animations du Pôle Culturel

**Actions 2 :** Faire la promotion des tarifs adaptés auprès des porteurs de manifestations culturelles du territoire.

**Action 3 :** Poursuivre la plaquette culturelle et étudier ses évolutions possibles en termes de fréquence de publication ou de support.

**Action 4 :** Créer un espace de convivialité, d'échange et de participation citoyenne au sein de la Villa Burrus.

**Action 5 :** Renforcer les actions « hors les murs », « insolites » et dans les « lieux remarquables ».

**Action 6 :** Poursuivre les actions de médiation culturelle du Pôle Culturel à destination de tous les publics et s'appuyer autant que possible sur les artistes pour les mettre en œuvre.

**Action 7 :** Mettre en place des résidences artistiques sur des temps longs.

### Objectif 2 : développement et structuration des pratiques artistiques et de l'enseignement artistique

**Action 8 :** Créer une « Maison des Arts » (lieu(x) dédié(s) à l'enseignement et à l'éducation artistique pour tous les publics.

**Action 9 :** Etudier l'opportunité de mettre en place un forum destiné à faire connaître et fédérer les artistes, enseignants et intervenants artistiques du territoire.

### Objectif 3 : Accompagnement de la jeunesse

**Action 10 :** Pérenniser les dispositifs déployés dans les établissements scolaires du territoire : référents culturels, forum des professeurs, newsletter, livret d'information, accompagnement personnalisé.

**Action 11 :** Développer les liens avec les établissements scolaires du secondaire.

**Action 12 :** Accompagner l'Education Nationale dans la mise en œuvre de formations dédiées à l'éducation artistique et culturelle à destination des professeurs du territoire.

**Action 13 :** Développer les approches par projet avec les établissements scolaires et les professeurs.

**Action 14 :** Faciliter l'intervention d'acteurs culturels du territoire au sein des établissements scolaires du territoire

**Action 15 :** Développer les partenariats et projets culturels avec les structures qui accompagnent la jeunesse (CSCVA, Maison des Ados, association sportives).

**Action 16 :** Renforcer l'offre du Pôle Culturel en direction du public « jeunes adultes » (14-21 ans) notamment en diversifiant les disciplines (rap, slam, jeux-vidéo, cinéma...) et les approches (Escape Game, Street-art, jeux de piste...).

**Action 17 :** Accompagner la mise en place du dispositif « Pass Culture » dans le Val d'Argent.

**Action 18 :** Donner l'initiative aux jeunes et les accompagner dans le montage de leurs projets culturels.



#### **Objectif 4 : Inclusion des publics dans leur diversité**

**Action 19** : Développer des actions en direction des seniors.

**Action 20** : Poursuivre les actions de médiation en direction des publics fragilisés (personnes en situation de handicap ou de précarité).

#### **ORIENTATION 2 : Valoriser et promouvoir la richesse culturelle du territoire**

##### **Objectif 1 : Soutien aux structures et actions d'intérêt communautaires**

**Action 21** : Déployer une offre culturelle du Pôle Culturel de la Communauté de Communes dans les 4 communes du Val d'Argent.

**Action 22** : Mettre en place un règlement d'attribution de subvention qui rejoint les objectifs du projet culturel de territoire.

**Action 23** : Garantir un budget permettant de soutenir les manifestations culturelles du territoire.

**Action 24** : Soutenir les initiatives culturelles qui intègrent et rassemblent les communautés.

##### **Objectif 2 : Valorisation des archives patrimoniales**

**Action 25** : Valoriser les archives patrimoniales en les faisant vivre à travers des projets et des partenariats.

**Action 26** : Développer les liens avec les partenaires du secteur textile (entreprises, designers, musées, université, etc.).

**Action 27** : Explorer les opportunités de développement des collections patrimoniales de la Communauté de Communes.

##### **Objectif 3 : Développement des outils numérique et de la culture numérique**

**Action 28** : Coordonner une réflexion commune à l'échelle du territoire autour de la place et du rôle du numérique dans la vie culturelle et le quotidien des habitants.

**Action 29** : Poursuivre et organiser la lutte contre la fracture numérique en lien avec les autres acteurs du territoire impliqués (CSCVA, Maison France services, établissements scolaires).

**Action 30** : Développer l'offre culturelle numérique des services de la CCVA.

##### **Objectif 4 : Pérennisation des équipements et de l'action culturelle de la CCVA**

**Action 31** : Confirmer le rôle moteur du Pôle Culturel de la Communauté de Communes dans la vie culturelle quotidienne des habitants en maintenant une offre culturelle soutenue et diversifiée.

**Action 32** : Poursuivre le travail de valorisation du patrimoine à travers le label Pays d'Art et d'Histoire.

**Action 33** : Mettre en adéquation les missions des agents du Pôle Culturel avec les objectifs du projet culturel de territoire et les accompagner dans l'évolution de leurs compétences.

**Action 34** : Pérenniser le poste de chargé de développement culturel.

**Action 35** : Intégrer, dès la conception du projet culturel de territoire, une démarche d'évaluation précise.

**Action 36** : Relocaliser le « CIAP-Les Clés du Val d'Argent » dans le bâtiment où se situe l'office de tourisme du Val d'Argent.

**Action 37** : Réaménager les espaces de la Villa Burrus en tenant compte du parc et de l'articulation intérieur/extérieur.

## **Objectif 5 : Mise en place d'une démarche de communication à l'échelle du Pôle Culturel**

**Action 38** : Définir un plan de communication pour le Pôle Culturel.

**Action 39** : Affirmer l'identité du Pôle Culturel du Val d'Argent au travers d'outils de communication dédiés (logo, charte graphique, plaquette culturelle, réseaux sociaux, sites...)

**Action 40** : Renforcer la présence du Pôle Culturel sur Internet

## **ORIENTATION 3 : Renforcer la coopération culturelle**

### **Objectif 1 : Accompagnement des acteurs culturels**

**Action 41** : Poursuivre l'accompagnement des acteurs culturels en leur proposant de l'information adaptée et des rencontres avec des professionnels.

**Action 42** : Accompagner les associations au montage des demandes de subvention auprès de la Communauté de Communes et des autres financeurs.

**Action 43** : Favoriser les rencontres entre les acteurs culturels de la vallée.

**Action 44** : Communiquer sur les projets culturels qui font l'objet d'un partenariat avec la Communauté de Communes.

**Action 45** : Impulser et coordonner une mutualisation des ressources des acteurs culturels du territoire.

### **Objectif 2 : Développement et renforcement de la coopération territoriale**

**Action 46** : Impulser sur le plan politique une réflexion commune afin de mettre en place une logique de coopération avec le Centre Socioculturel autour d'objectifs partagés.

**Action 47** : Poursuivre les projets de coopération entre les services du Pôle Culturel et les acteurs culturels du territoire.

**Action 48** : Elargir les projets de coopération des services du Pôle Culturel aux partenaires associatifs, sportifs et sociaux du Val d'Argent.

**Action 49** : Développer les liens avec l'office de Tourisme (Offre touristique, transfert du CIAP).

**Action 50** : Développer les liens avec la SPL Eva autour des archives textiles et du patrimoine minier.

**Action 51** : Initier une politique de mécénat en créant du lien avec les entreprises du territoire.

**Action 52** : Etudier l'intérêt et l'opportunité de créer un Office des Sports de la Jeunesse et de la Culture au niveau intercommunal.

### **Objectif 3 : Développement et renforcement de la coopération institutionnelle**

**Action 53** : Mettre en place, avec les partenaires institutionnels un processus de co-pilotage du Projet Culturel de Territoire.

**Action 54** : Insérer les projets du Pôle Culturel de la Communauté de Communes dans les dispositifs de nos partenaires institutionnels autour d'objectifs partagés.

**Action 55** : Identifier un réseau de partenaires locaux et régionaux pour l'accueil de résidences d'artistes.

**Action 56** : Développer les liens avec les territoires voisins de la Communauté de Communes notamment autour de labels communs (Pays d'Art et d'Histoire).

## CALENDRIER PREVISIONNEL

	2021	2022	2023	2024	
<b>Action 1</b>	[gratuité des animations du Pôle Culturel]	Action continue (activité des services)			
<b>Action 2</b>	[tarifs adaptés «porteurs de projets»]	Action continue (activité des services)			
<b>Action 3</b>	[évolution plaquette culturelle]		Etude évolution	Le cas échéant mise en œuvre	
<b>Action 4</b>	[espace de convivialité - Villa Burrus.]	Préfiguration + Mise en œuvre (1ère tranche)	Mise en œuvre (2ème tranche)		
<b>Action 5</b>	[« hors les murs, insolites, lieux remarquables »]	Action continue (activité des services)			
<b>Action 6</b>	[poursuite médiation culturelle via artistes]	Action continue (activité des services)			
<b>Action 7</b>	[résidences artistiques sur temps longs]	1X par an	1X par an	1X par an	1X par an
<b>Action 8</b>	[création « Maison des Arts »]	Préfiguration		Mise en œuvre	
<b>Action 9</b>	[forum du "monde" artistique]		Préfiguration	Essai	Mise en œuvre
<b>Action 10</b>	[dispositifs dans les établissements scolaires]	Action continue (activité des services)			
<b>Action 11</b>	[liens avec le secondaire]	Action continue (activité des services)			
<b>Action 12</b>	[formations avec Education Nationale]		Préfiguration	Mise en œuvre	Mise en œuvre
<b>Action 13</b>	[projets avec les établissements et professeurs]	Action continue (activité des services)			
<b>Action 14</b>	[acteurs culturels & établissements scolaires]	Préfiguration	Essai	Mise en œuvre	Mise en œuvre
<b>Action 15</b>	[structures «jeunesse»]	Action continue (activité des services)			
<b>Action 16</b>	[offre « jeunes adultes »]	Action continue (activité des services)			
<b>Action 17</b>	[« Pass Culture »]	Essai	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre
<b>Action 18</b>	[accompagner initiatives jeunes]		Préfiguration	Essai	Mise en œuvre
<b>Action 19</b>	[actions en direction des seniors]	Action continue (activité des services)			
<b>Action 20</b>	[médiation publics fragilisés]	Action continue (activité des services)			
<b>Action 21</b>	[offre culturelle dans toute l'intercommunalité]	Préfiguration	Essai	Mise en œuvre	Mise en œuvre
<b>Action 22</b>	[règlement d'attribution de subvention]	Mise en œuvre			
<b>Action 23</b>	[budget soutien manifestations culturelles]	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre
<b>Action 24</b>	[initiatives culturelles multi-communautés]	Action continue (activité des services)			
<b>Action 25</b>	[archives patrimoniales]	Action continue (activité des services)			
<b>Action 26</b>	[partenariat secteur textile]	Préfiguration	Préfiguration + Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre
<b>Action 27</b>	[développement des collections patrimoniales]	Action continue (activité des services)			
<b>Action 28</b>	[rôle du numérique dans la vie culturelle]	Préfiguration	Préfiguration + Mise en œuvre	Le cas échéant mise en œuvre d'actions spécifiques	Le cas échéant mise en œuvre d'actions spécifiques
<b>Action 29</b>	[fracture numérique]	Préfiguration	Préfiguration + Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre
<b>Action 30</b>	[offre culturelle numérique CCVA]	Préfiguration	Préfiguration + Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre
<b>Action 31</b>	[rôle Pôle Culturel]	Action continue (activité des services)			
<b>Action 32</b>	[valorisation Pays d'Art et d'Histoire]	Action continue (activité des services)			
<b>Action 33</b>	[adéquation missions Pôle Culturel / PCI]	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre
<b>Action 34</b>	[chargé de développement culturel]	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre
<b>Action 35</b>	[évaluation précise PCI]	Préfiguration + Mise en œuvre	Ajustements possibles		
<b>Action 36</b>	[relocalisation « CIAP-Les Clés du Val d'Argent »]		Préfiguration	Mise en œuvre	
<b>Action 37</b>	[aménagement intérieur\extérieur Villa Burrus]		Préfiguration	Préfiguration	Mise en œuvre
<b>Action 38</b>	[plan de communication Pôle culturel]		Mise en œuvre		
<b>Action 39</b>	[identité Pôle Culturel]		Préfiguration + Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre
<b>Action 40</b>	[Pôle Culturel & internet]	Essai	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre
<b>Action 41</b>	[accompagnement acteurs culturels]	Préfiguration	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre
<b>Action 42</b>	[accompagnement porteurs de projets]	Action continue (activité des services)			
<b>Action 43</b>	[rencontres acteurs culturels]	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre
<b>Action 44</b>	[communication projets en partenariat]	Action continue (activité des services)			
<b>Action 45</b>	[mutualisation ressources acteurs culturels]		Préfiguration	Mise en œuvre	Mise en œuvre
<b>Action 46</b>	[coopération Centre Socio-culturel]	Préfiguration	Préfiguration + Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre
<b>Action 47</b>	[projets coopératifs Pôle Culturel et acteurs]	Action continue (activité des services)			
<b>Action 48</b>	[élargissement vers sportifs et sociaux du Val d'Argent]		Préfiguration + Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre
<b>Action 49</b>	[Office de Tourisme]		Préfiguration	Préfiguration +	Mise en œuvre
<b>Action 50</b>	[SPL Eva]		Préfiguration	Préfiguration +	Mise en œuvre
<b>Action 51</b>	[mécénat entreprises]		Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre
<b>Action 52</b>	[OSJC intercommunal]			Préfiguration	Mise en œuvre
<b>Action 53</b>	[co-pilotage partenaires institutionnels]	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre
<b>Action 54</b>	[dispositifs partenaires institutionnels]	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre	Mise en œuvre
<b>Action 55</b>	[réseau partenaires résidences d'artistes]	Préfiguration + Mise en œuvre	Mise en œuvre		
<b>Action 56</b>	[territoires voisins]		Préfiguration	Préfiguration + Mise en œuvre	Mise en œuvre